

Cfdt

SYNDICALISME HEBDO

CHIMIE ENERGIE

CAOUTCHOUC • CHIMIE • INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES • PAPIER-CARTON • PÉTROLE • PHARMACIE • PLASTURGIE • VERRE

SOMMAIRE

❶ PAPIER-CARTON :
ARJOWIGGINS doit vivre !

❷ PHARMACIE :
Le développement de la CFDT à l'ordre
du jour du CNB

❸ CAOUTCHOUC :
Laurent Berger à la rencontre de
l'équipe Michelin Cholet

SYNDICALISME HEBDO

DU 7 FEVRIER 2019 /

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
FRÉDÉRIC SÈVE /

N° CPPAP 0422 S 05551 /

IMPRIMERIE WAGRAM EDITIONS

8 RUE SALVADOR ALLENDE / 95870 BEZONS

L'HEBDO DE LA FCE

47-49, AVENUE SIMON BOLIVAR /

75950 PARIS CEDEX 19 /

TÉL. : 01 56 41 53 00 /

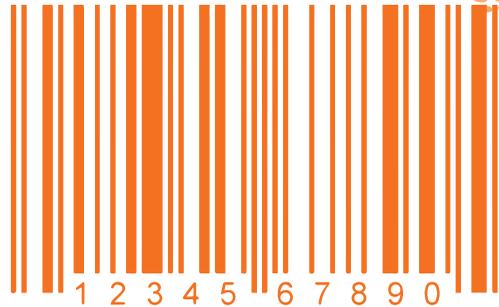
CRÉDITS PHOTOS : FCE-CFDT



Vous pouvez retrouver
et télécharger les articles
de l'hebdo sur Internet,
site FCE : www.fce.cfdt.fr
e-mail : fce@fce.cfdt.fr

PAGES SPÉCIALES À SYNDICALISME HEBDO
n° 3671 > 7 FEVRIER 2019

EDITO



Le libre arbitre « est la puissance que nous avons tous de faire ou de pas faire quelque chose » selon Bossuet. Faire et ne pas faire, le réel libre arbitre est celui dont on dispose en connaissance de cause. La pression exercée par la norme sociale, par certaines élites bien-pensantes, par les réseaux sociaux dont l'information est calibrée et orientée, partielle, ultra-rapide et éphémère, nous plonge dans une ère puritaine, moralisatrice, hygiéniste. Tout est réglementé, normé, contrôlé, stigmatisé, réprimandé...

Dans certains domaines la réglementation, les normes ont permis des avancées certaines, comme pour l'hygiène, le travail, la sécurité (routière, sanitaire, etc.). Il est évident que dans bien d'autres domaines elle amoindrit notre libre arbitre. Aujourd'hui le « bien pensé », imposé par les normes sociétales, comprime les libertés de penser, d'arbitrer, de déci-

der, d'agir. Il diminue aussi l'autonomie, l'un des principaux éléments de l'accomplissement de soi. Il fait vœu d'une société sans souffrances certes, mais aussi, sans aspérités, propre et belle. Une société lisse qui impose des normes, physiques, sociales, politiques, une société qui décide pour chacun de nous.

Cette société, que l'on voudrait nous imposer, pense à notre place, décide à notre place de ce qui est bon ou mauvais pour nous. Infantiliser le peuple c'est pourtant considérer que l'État ou la société peut substituer aux libertés de chaque individu des règles "bonnes pour tous". Cela entraîne mécaniquement une double déresponsabilisation : celle de chaque personne et celle de la collectivité.

A normaliser et standardiser dans la loi comme dans le discours public, la réponse s'exprime alors par la rue et des manifestations désorganisées, donnant

l'image d'une révolte, dans un pays aux traditions révolutionnaires mais dont la construction démocratique fait référence dans le monde. La société française est une société solidaire qui s'est érigée grâce à nos différences, elles sont la force de notre nation.

L'émancipation, le respect des différences et des libertés, sont les valeurs fondatrices de la CFDT. Même si certains imposent comme la norme le refus des élites et des organisations historiques, notre syndicalisme n'a jamais été aussi moderne et d'actualité pour lutter contre la pensée unique. Être syndiqué c'est être écouté, respecté, informé, réfléchir et agir en connaissance de cause : exercer son libre arbitre. Pour la CFDT l'essence même du vivre ensemble est le respect de chacun, véritablement libre de ses choix et de ses convictions. •

EN BREF

PLASTURGIE : PRIME MACRON ET DÉVELOPPEMENT AU MENU DE LA LIAISON FRANCIAFLEX



Le 24 janvier dernier, les militantes et les militants de la liaison Cfdt Franciaflex se sont réunis autour de leur délégué syndical central, avec à l'ordre du jour, la mise en place d'une « prime Macron », sous conditions. Les échanges ont été nombreux entre les sections syndicales issues de la FGMM, de la FNCFB et de la FCE. La position finale adoptée collectivement a été de répondre favorable à la mise en place d'une « prime Macron » de 200€ pour l'ensemble du personnel, soit un peu plus de 650 salariés.

L'EPI en charge du suivi de la branche Plasturgie a présenté aux participant(e)s l'outil « Enquête Flash ». Outre le renforcement de la proximité avec les salariés, son but est d'aider les sections à construire leurs revendications en les présentant devant les directions afin qu'elles apportent des solutions. Les enquêtes Flash permettront d'établir des cahiers revendicatifs et de prioriser les sujets de négociation.

La FCE-CFDT soutiendra et accompagnera la liaison Franciaflex dans son développement syndical et dans la réussite de ses élections. Les militant(e)s présent(e)s ont démontré une motivation vitaminée à la Cfdt. •

PAPIER-CARTON

ARJOWIGGINS DOIT VIVRE !

Trois cents salariés d'Arjowiggins étaient présents le 31 janvier devant le site de Bessé-sur-Braye pour une AG. La FCE et le syndicat Maine Anjou étaient venus les soutenir.

Une action originale sera organisée dimanche 3 février, avec une exposition de dessinateurs qui vont utiliser les différents papiers produits par le site.

Plusieurs sites du groupe Sequana sont aujourd'hui en redressement judiciaire et sont à la recherche d'un repreneur : Arjowiggins Papiers couchés à Bessé-sur-Braye dans la Sarthe (570 salariés), Arjowiggins Le Bourray à Saint-Mars-La-Brière, également dans la Sarthe (290 salariés), Greenfield à Château-Thierry

dans l'Aisne (80 salariés), et le siège social (50 salariés).

Arjowiggins Security à Jouy-sur-Morin, en Seine-et-Marne (240 salariés), qui produit du papier pour les cartes grises, avait, lui, été vendu à un fonds d'investissement (une coquille vide, disent les salariés du site). Il est aujourd'hui en liquidation.

En tout, 1 230 emplois sont menacés, et le double avec les emplois induits.

La fermeture serait une véritable catastrophe industrielle dans un bassin d'emploi comme Bessé, où il n'y a aucune autre activité industrielle. La date limite fixée par l'administrateur judiciaire pour trouver un repreneur est le 4 février. Sinon, la liquidation est envisagée.

L'Etat, qui est actionnaire du groupe à hauteur de 15% par le biais de la Banque publique d'investissement (BPI), doit tout faire pour trouver une solution. Il a une grande responsabilité dans cette situation, et doit mettre autour de la table les différents acteurs de la filière de l'amont, la Production de pâte, à l'aval, la Distribution.

Le groupe Sequana, qui possède Arjowiggins, veut depuis longtemps se recentrer sur la Distribution et laisser de côté la Production. Il y a donc des interrogations fortes sur la stratégie qu'il a menée depuis plusieurs années pour préserver les sites de production.

La FCE-CFDT exprime sa solidarité avec les salariés et leur famille dans leur combat pour l'emploi. •

FORMATION SYNDICALE

« FCE EN 3D » SESSION 2018/2019 : AUX ARMES DIRIGEANTS !

12 membres de CDF se sont retrouvés en janvier pour participer au dernier module de leur formation débutée en 2018. Les objectifs de cette session sont d'être à l'aise dans la prise de parole, de développer la participation active au CDF, de favoriser le processus démocratique et d'améliorer son organisation personnelle.

Afin de s'exercer à la prise de parole en public, les participants ont réalisé un travail intersession sur différentes thématiques : désignation des DSC, déroulé du Comité directeur fédéral (CDF), fonctionnement du CDF, participation au congrès, organisation des votes, travail de la Fce à l'international, stratégie juridique... Chacun d'eux a réalisé une fiche technique et l'a présentée devant le groupe. Puis chaque membre du CDF a apporté une piste de



progrès, présentée sous la forme d'un amendement, qu'il a pu défendre devant ses pairs. L'autre temps fort a été consacré à la gestion du temps. Des outils et clés de lecture leur ont été donnés.

La session s'est clôturée par un échange avec Dominique Bousquenaud, secrétaire général. Il a rappelé notamment l'importance du CDF comme lieu unique de débats au sein de l'organisation. Les

participants ont exprimé leur ressenti et ont fait part de propositions pour rendre les membres de CDF plus acteurs des décisions. Ils ont aussi exprimé leur satisfaction d'une disponibilité et d'un soutien conséquent de la fédération pour leur activité.

C'est une nouvelle étape pour renforcer le CDF par la formation et la responsabilisation des dirigeants de la fédération. •

SYNDICALISME HEBDO

CHIMIE ENERGIE

PHARMACIE

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CFDT À L'ORDRE DU JOUR DU CNB

Les animatrices, animateurs des CTB et les délégués syndicaux centraux (DSC) de la Pharmacie se sont retrouvés lors du CNB, des 30 et 31 janvier, pour discuter de l'actualité de la branche et des négociations récentes ou en cours. Le développement syndical, axe majeur de travail, a été au cœur de ces 2 jours de réunion. Les équipes ont également débattu de la prise en charge des addictions dans le milieu professionnel.

Le développement nécessite l'implication de tous les acteurs de la fédération, les membres du CNB, les DSC, les délégués fédéraux et l'exécutif fédéral. Le membre de l'EPI chargé du suivi de la branche Pharmacie, est venu présenter les outils mis à la



disposition des équipes pour les accompagner dans la construction de leur plan d'action, et ainsi développer la CFDT.

Enfin, la problématique des addictions dans le milieu professionnel a fait l'objet d'une présentation pour sensibiliser les militantes et militants CFDT à ce sujet délicat, mais important dans leur entreprise. Les équipes doivent saisir les instances

représentatives du personnel au travers de la Commission santé, sécurité, conditions de travail (CSSCT) pour interpellier les directions d'entreprise sur le plan de prévention et sur la prise en charge collective et individuelle des salariés confrontés à des conduites addictives, sans stigmatiser, et en les maintenant dans l'emploi. •

SANTÉ AU TRAVAIL

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL À L'ÈRE DU CSE, SUCCÈS POUR CE 2^E ROUND

La fédération a organisé une nouvelle session sur le thème « La santé et la sécurité à l'ère du comité social et économique (CSE) », qui a réuni plus de 50 militantes et militants issus des syndicats et des liaisons d'entreprise. A l'ordre du jour de ce rassemblement, la mise en place des Commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) au sein du CSE.

Cette journée a débuté par un rappel historique sur l'évolution de la santé au travail depuis la fin du 19^e siècle à nos jours. Le reste de la matinée a été consacré aux enjeux liés à la mise en place du CSE. L'objectif principal était de définir un mode opératoire pour aider les équipes à s'organiser et à agir dans l'entreprise. Il s'agit de leur permettre d'élaborer un plan d'action au sein de la section,



au sein des IRP, avec les salariés, et en lien avec le syndicat.

Un état des lieux sur les moyens donnés au CHSCT, aux élus, ainsi que leurs prérogatives et les interfaces avec le CE actuel a été fait dans l'après-midi. Un plan d'action doit être organisé pour la mise en place des CSSCT (calendrier, moyens pour les élus, pour l'instance, délégué de proximité, interface avec le CSE,

construction des plans d'actions, etc.).

La Santé, Sécurité fait partie de l'ADN de la FCE, elle est l'affaire de toutes et de tous. Nous devons porter et défendre nos revendications à tous les niveaux pour répondre aux attentes des salariés et développer la CFDT.. •

EN BREF

PHARMACIE : LE DIALOGUE SOCIAL À L'ARRÊT DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Suite à l'opposition de quatre organisations syndicales à l'application de la révision de la CCN signée par la CFDT et la CFTC, le dialogue social de la branche de l'Industrie pharmaceutique est « grippé ».

La commission paritaire du 24 janvier a abordé le sujet des salaires minima conventionnels. La délégation patronale a annoncé clairement qu'elle n'avait aucun mandat pour cette négociation.

A cause des jeux de posture de certaines organisations syndicales, les salarié(e)s de la branche, notamment ceux des PME, n'auront aucune augmentation de salaire en 2019. La FCE-CFDT reste ouverte au dialogue dans l'intérêt des salariés de la branche, ces derniers ne doivent pas être pris en otage. •

COMITÉ STRATÉGIQUE DE FILIÈRE CHIMIE & MATÉRIAUX

Le bureau du CSF s'est réuni fin janvier pour faire un point d'étape sur l'avancement des différents projets structurants avant la prochaine réunion du Conseil national de l'Industrie internationale. Concernant le thème emploi et compétences, les projets sont lancés, avec l'audition de plusieurs prestataires pour l'accompagnement des TPE/PME dans la transformation numérique et la création d'offres de formation digitale pour les tuteurs, les formateurs internes, et les formations cœur de métier. Les prochaines étapes seront la mise en place du cahier des charges, ainsi que la sélection et le suivi des prestataires. Il s'agira aussi de dégager des actions communes avec les différents EDEC Chimie, Plasturgie et Papier-Carton. •

EN BREF

CHIMIE
VENTE ACTIVITÉ
POLYAMIDE SOLVAY

Voilà 2 ans que Solvay s'est mis en tête de vendre ses polyamides 6 et 6.6, produits qui entrent dans les composants automobiles, électriques et textiles. Motifs : l'activité n'est plus en ligne avec les principes du groupe, car cyclique, capitaliste et peu développement durable !

Premier round en septembre 2017 : la vente totale à BASF, retoquée rapidement par la Commission européenne pour abus de position dominante sur une grande partie des produits concernés (ADN, HMD, AA, etc.).

Les 2 groupes n'abandonnent pas et proposent des remèdes à la Commission en octobre 2018 : la cession de la majorité des activités en Europe, avec les usines de Belle-Etoile et de Valence en France, Gorsow en Pologne, et Blanes en Espagne. La recherche, le service client et les commerciaux sont aussi transférés dans une société nouvellement créée, Eirene, et qui sera vendue. Le site de Chalampé sera transformé en JV de production, appelée Alsachimie, avec une répartition future à 51% BASF et 49% Eirene. La Commission européenne a accepté ce nouveau deal le 18 janvier. De ce fait, BASF recherche le repreneur pour Eirene, repreneur qui sera validé par la Commission après un nouvel examen de concurrence d'ici à fin mai. Le closing devrait avoir lieu fin 2019.

Pour les élus Cfdt, l'objectif est de garantir le statut Solvay actuel du personnel dans les deux nouvelles sociétés, ceci avant la vente. En effet, il n'est pas question de subir une dénonciation automatique du statut lors de la vente ! Une paritaire de négociation est prévue le 17 avril, et le contenu de plus de 20 accords de Groupe devrait être garantis dans les nouvelles sociétés (pénibilité, QVT, santé-prévoyance, dialogue social, CET, salaires, dé-postage, gratification d'ancienneté, congés spéciaux...).

Syndicalisme de résultat, on y croit !

CAOUTCHOUC

LAURENT BERGER À LA RENCONTRE DE L'ÉQUIPE MICHELIN CHOLET

Dans le cadre de ses déplacements en région, Laurent Berger, secrétaire général Cfdt, a été à la rencontre d'une jeune équipe de Michelin Cholet. A son arrivée sur le site, il a été accueilli par les deux délégués syndicaux, Ludovic Robert et Freddy Le Goff. Dans un premier temps, il a rencontré les responsables de la direction générale et du site pour une présentation détaillée de la situation économique. Deux tiers de la production sont destinés au marché de la camionnette. 78% des ventes sont européennes. Le site de Cholet emploie 1400 salariés, avec différents rythmes de travail. L'usine est divisée en deux services. L'un fabrique des mélanges de gomme et approvisionne le site de La Roche-sur-Yon et celui de Dundee (Ecosse), et l'autre



produit des pneumatiques pour les marques Michelin, BF Goodrich et Kleber.

Ensuite, Laurent Berger, accompagné des militant(e)s de la section, a visité les différents ateliers de l'usine, et a été à la rencontre des salariés en poste ce matin-là. Avec l'aide d'une militante, il a même vérifié son premier pneu « conforme ».

Enfin, la matinée s'est terminée par un échange autour d'un plateau-repas,

avec une quinzaine d'adhérent(e)s de la section syndicale. Laurent a répondu aux différentes questions sur l'actualité, le pouvoir d'achat, les retraites, etc.

Bravo et félicitations à Ludovic, Freddy et à leur équipe pour cette belle journée. Il faut poursuivre les efforts afin de concrétiser les résultats aux élections, et de confirmer le développement de la Cfdt chez Michelin.

CADRE

BUREAU NATIONAL DES CADRES Cfdt

La FCE-Cfdt siège au Bureau national de l'Union confédérale cadres Cfdt (UCC). Les salariés cadres adhérents à l'UCC sont au nombre de 70000, et la FCE en compte à elle seule 3715 au 1^{er} janvier 2019.

La participation de notre fédération y est donc importante et nous permet de mutualiser, avec les 15 autres fédérations et 13 unions régionales, les pratiques syndicales et les revendications portées vers les cadres. Si les problématiques salariales sont similaires à toutes les catégories professionnelles, elles relèvent aussi de particularités qui nous mènent à définir des actions ciblées. Le syndicalisme Cfdt est unique : voulant partir de la réalité professionnelle, il questionne les mutations économiques et l'organisation de l'activité. Il cherche à

épauler les salariés en les positionnant comme des acteurs critiques et des sujets au travail. Le congrès de Rennes a rappelé que l'enjeu de la représentativité de notre organisation réside dans notre capacité à représenter l'ensemble des travailleurs, donc l'ensemble des collègues salariés.

Au menu de la 1^{ère} réunion du BN de 2019, les 31 janvier et 1^{er} février : l'adhésion de l'UCC à la maison des lanceurs d'alerte, qui vise à renforcer la protection des lanceurs d'alerte en Europe, une implication forte de l'UCC pour structurer la formation de référents Cfdt afin de construire une ressource militante à l'attention des salariés impactés par cette question. L'actualité revendicative a permis de débattre de la situation de l'emploi des cadres, de leurs conditions de travail, de la fusion des régimes

AGIRC/ARCO, et d'ouvrir un échange sur la place de la Cfdt dans le grand débat national. Yvan Ricordeau est intervenu sur le sujet de l'Europe et les cadres, en rappelant les grands rendez-vous de 2019, comme l'élection des membres de la CES (Confédération européenne des syndicats), les élections européennes de mai 2019, et le grand rendez-vous du G7 en juin qui réunira les ministres du Travail de chaque pays membre, les organisations syndicales et les employeurs.

Voilà un premier rendez-vous porteur d'enjeux et de revendications pour les salariés cadres, mais aussi pour l'ensemble des travailleurs européens. La FCE-Cfdt est bien consciente de l'importance de son implication dans ces deux domaines.